



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_073

Envoyé en préfecture le 30/06/2023  
Reçu en préfecture le 30/06/2023  
Publié le 30/06/2023  
ID : 048-214800393-20230609-D\_2023\_073-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence FERNANDEZ, Adjointe au Maire.

11 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Lydie ROUJON.

4 Absents excusés : Colette CROUZET, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Claire CORDESSE, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ.

Secrétaire de séance : Claire CORDESSE.

### **Objet : subventions aux associations pour location de salles**

Madame l'Adjointe au Maire rappelle la délibération D\_2023\_031 du 30 mars 2023 décidant d'attribuer une subvention aux associations chanacoises lors de la location de salles et ce dans le but d'encourager leurs activités.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

VOTE l'attribution des subventions suivantes :

Association	Montant	Manifestation	
		Date	Objet
APEL Marie Rivier	350 €	31/03/23	Spectacle école
Comité d'Animation	350 €	15/04/23	Bal
APEL Marie Rivier	350 €	13/05/23	Théâtre/documentaire
Salta Bartas	700 €	27 et 28/05/23	Lozère Trail
Le Roc de la Lègue	350 €	03 et 04/06/23	Course VTT

Il est précisé que Monsieur Philippe Miquel n'a pas pris part au vote pour la subvention des Salta Bartas compte tenu de sa fonction dans l'association.

La secrétaire de séance, Claire CORDESSE	L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ